

13^{ème} CPC – Arts appliqués

Compte rendu du 1^{er} décembre 2006

Représentant CPC : Alain NASCIMBENE

☞ **Création d'options :**

- Arts du verre et du cristal au DMA Décor architectural :
- Restauration du mobilier au DMA Habitat
- Marchandisage visuel au Bac Pro Artisanat et métiers d'art

☞ **Création d'un BMA de la dentelle option Aiguille et option Fuseaux**

La mise en route des diplômes est prévue dès la rentrée 2007 avec une première session d'examen en juin 2009.

☞ **Rénovation du CAP Horlogerie** (mise en route septembre 2007)

☞ **Rénovation de l'option Horlogerie du Bac Pro AMA :**

Projet de transformation de cette option en BMA approuvé en CPC (à suivre)

☞ **Rénovation du Bac Techno Techniques de la musique et de la danse :**
(en lien avec **l'avenir du BT Métiers de la musique**)

Approbation des principes de la rénovation du Bac, de la création d'une troisième option "Métiers de la musique"(intitulé à confirmer) en remplacement du BT et mise à l'étude d'un diplôme de niveau III. (mise en route au plus tôt à la rentrée 2008).

☞ **Abrogation de la MC Mouleur plaquiste** (la date pertinente de la dernière session d'examen est laissée à l'appréciation du Bureau de la réglementation).

☞ **Travaux en cours :**

Avancée rapide : rénovation du BTS Expression visuelle, option Espaces de communication

Avancée plus lente : rénovation BTS Art céramique

Autres travaux : la MC de Villier, la rénovation des diplômes de la bijouterie ou de la MC de Préservation de documents de bibliothèques et d'archives, la présentation d'une réflexion dans le domaine de la faïence (avec diplôme à préciser).

☞ **A noter pour le CAP Arts du bois, option marqueteur** qu'une réponse a été apportée aux questions soulevées par le représentant SNETAA quant aux modalités de déroulement de l'examen : un arrêté modificatif devra prévoir une limitation précise d'horaire pour l'épreuve professionnelle, des critères d'évaluation clairement énoncés et la suppression explicite de la partie d'épreuve consistant en la réalisation d'une lame de scie (le coefficient reste inchangé ; la mise en œuvre est prévue pour juin 2007).